



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-080 bis**

Publié le 19 février 2021

SOMMAIRE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant délégation de signature spéciale consentie par le Président de la CCI de région Hauts-de-France à Monsieur François LAVALLEE, Président de la CCI Littoral Hauts-de-France, établissement de la CCIR Hauts-de-France, et en cas d'empêchement à Monsieur Fabrice GILLET, Directeur Exécutif de la CCI Littoral Hauts-de-France, à l'effet de signer les documents constitutifs de la SCI IMMO1 REPDYCK, listés dans la présente délégation de signature

Mandat de représentation consenti par le Président de la CCI de région Hauts-de-France à Monsieur François LAVALLEE, Président de la CCI Littoral Hauts-de-France, à l'effet de siéger aux Assemblées Générales de la SCI IMMO1 REPDYCK et de signer tous actes accessoires relatif à ce mandat

DECISION

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts de France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts de France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 15 octobre 2020 approuvant :
 - la participation de la CCIR Hauts-de-France à la création de la SCI IMMO 1 REPDYCK ;
 - l'adhésion au pacte d'associés ;
 - plus généralement, la signature de tous actes nécessaires à la bonne exécution de l'opération.

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur François LAVALLEE**, Président de la CCI Littoral Hauts-de-France, établissement de la CCIR Hauts-de-France, et en cas d'empêchement, à **Monsieur Fabrice GILLET**, Directeur exécutif de la CCI Littoral Hauts-de-France à l'effet de signer les documents constitutifs de la Société Civile Immobilière IMMO 1 REPDYCK listés ci-après, et de participer à toute réunion ou assemblée dans le cadre de la création de ladite Société :

- Le projet définitif des statuts
- Le projet définitif du Pacte d'associés
- La convention cadre du compte courant d'associés

Dans les conditions énoncées à la délibération susmentionnée et plus généralement, signer l'ensemble des actes nécessaires aux formalités y afférentes.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature. Elle n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 2 février 2021

Philippe HOURDAIN



MANDAT DE REPRESENTATION

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 4° du Code du Commerce
- Vu le Règlement intérieur de la CCI de région et notamment ses articles 18 et 54,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 13 Décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la délibération approuvée par l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 15 octobre 2020 portant sur la participation de la CCI de région à la SCI IMMO 1 REPDYCK.

Décide :

- Article 1 :

De donner mandat de représentation à Monsieur François LAVALLEE, à l'effet de me représenter en ma qualité de représentant de la CCI de région Hauts-de-France, associé de la SCI IMMO 1 REPDYCK dans le respect du règlement intérieur de la CCI, et de siéger en Assemblée Générale Ordinaire ou en Assemblée Générale Extraordinaire de la Société pour toute décision requise par les statuts qui lui serait soumise.

- Article 2 :

Le présent mandat est assorti de la délégation de ma signature à Monsieur François LAVALLEE, aux fins de signer tous actes accessoires au mandat de représentation ci-dessus consenti.

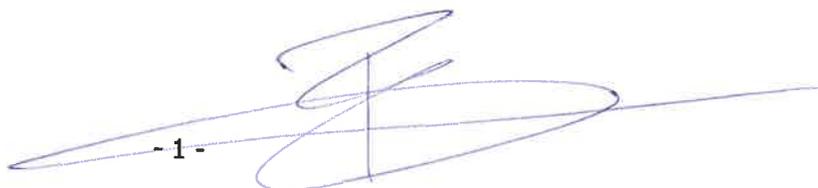
Monsieur François LAVALLEE me rend compte de l'exécution de son mandat, et le cas échéant, à ma demande, devant l'Assemblée générale de la CCI de région.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire à connaissance.

Le mandat de représentation et la délégation de signature sont révocables à tout moment sans motivation.

Fait à Lille, le 2 février 2021

Philippe HOURDAIN


- 1 -